



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 30 juillet 2025 à 9 h 11 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250730-2372

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - ÉCOHABITATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Écohabitation concernant la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'implantation d'un réseau thermique urbain au Carré-Laval, au montant de 220 953,21 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1858130)
(SD-2025-3592)

CE-20250730-2373

DÉPENSES - BUDGET PRÉVU À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE - ÉCOHABITATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 201 760 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Écohabitation concernant la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'implantation d'un réseau thermique urbain au Carré-Laval, et ce, pris à même le budget prévu à la Convention d'aide financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

(CT:1858130)
(SD-2025-3592)



CE-20250730-2374	LETTRE D'ENTENTE - ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET ADMINSTRATIF DE VILLE DE LAVAL
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval, la Ville de Laval et un employé; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. (SD-2025-3761)
CE-20250730-2375	AMNISTIE DE LA DETTE DES USAGERS - RÈGLEMENT L-12795
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'autoriser l'amnistie de la dette des usagers énumérés au rapport joint au sommaire décisionnel, en raison de situations exceptionnelles, au montant total de 3 205,54 \$, et ce, conformément au Règlement numéro L-12795. (SD-2025-3791)
CE-20250730-2376	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CADRE D'INTERVENTION MUNICIPAL EN MATIÈRE D'ITINÉRANCE
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver le Cadre d'intervention municipal en matière d'itinérance. (SD-2025-3400)
CE-20250730-2377	PERMISSION DE VENTE EXTÉRIEURE - UNIO MARCHÉ LAVAL ET AU PANIER
	RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser Unio Marché Laval à tenir des kiosques de vente extérieure de produits de la ferme en milieu urbain sur les sites de la halte de la bibliothèque estivale Émile-Nelligan et de la berge des Écores, pour la période estivale 2025;

d'autoriser Unio Marché Laval et Au Panier à tenir des kiosques de vente extérieure de produits de la ferme en milieu urbain sur le site extérieur du centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, du 20 juillet au 12 octobre 2025.

(SD-2025-3772)

CE-20250730-2378

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2933

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2933 à Consortium Artelia - Réal Paul Architecte, au montant total de 7 289 415 \$, concernant les services professionnels d'équipe-maître du projet de mise à niveau de la filière solide de la StaRRE La Pinière, réalisé en mode conception-construction, pour une période de 84 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «revue documentaire», au montant de 260 993,25 \$;

la phase B «finalisation de l'identification des besoins», au montant de 1 110 658,50 \$;

la phase C «rédaction des exigences», au montant de 1 439 487 \$;

la phase D «services pendant l'appel de propositions», au montant de 1 617 698,25 \$;

les phases A-B-C-D «services additionnels», au montant de 367 920 \$;

la phase E «services pendant la période de conception-construction», au montant de 2 320 195,50 \$;

la phase E «services additionnels», au montant de 172 462,50 \$;

ces 2 derniers montants étant conditionnels à la réalisation des travaux, à l'adoption d'un règlement d'emprunt et à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

(CT:1858458)
(SD-2025-3646)

CE-20250730-2379

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12765 - CONTRAT DOS-2933



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12765, un montant de 4 380 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, pour les phases A à D du contrat DOS-2933, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1858458)
(SD-2025-3646)

CE-20250730-2380

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
DIRECTIVE PARTICULIÈRE DE LA VILLE DE LAVAL SUR
L'UTILISATION D'UNE LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la Directive particulière de la Ville de Laval sur l'utilisation d'une langue autre que le français conformément à la Charte de la langue française.

(SD-2025-3721)

À 12 h 26, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière